



## ADMINISTRATEUR DE BIENS

52, Rue Fessart  
92100 – BOULOGNE  
Tél. : 01 46 03 74 11  
accueil@cabinet-tig.fr  
www.cabinet-tig.fr

Réception sur rendez-vous

# PRIX des PRESTATIONS

## LOCATION et REDACTION des BAUX et ETAT des LIEUX (Habitation)

1. A la charge du bailleur : 9,00% TTC (7,5% HT) du loyer annuel hors charges
2. A la charge du preneur : Nombre de m<sup>2</sup> X montant prévus par le décret 2014-890 du 01/09/2014 (Comprenant la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail) (1)
3. A la charge du preneur : Nombre de m<sup>2</sup> X montant prévus par le décret 2014-890 du 01/09/2014 (Comprenant l'état des lieux) (2)

	Plafonds TTC pour les honoraires relatifs à la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail (1)	Plafond TTC pour les honoraires relatifs à l'état des lieux (2)	Total TTC
Zones très tendues	12,10 €	3,03 €	15,13 €
Zones tendues	10,09 €	3,03 €	13,12 €
Reste du territoire	8,07 €	3,03 €	11,10 €

## REDACTION des BAUX et ETAT des LIEUX (Habitation)

Forfait TTC : 600,00 €uros (500,00€ HT)

(Majoration de 120,00 €uros TTC (100,00€ HT) pour la rédaction d'un acte de cautionnement solidaire)

Les honoraires ci-dessus, sont à la charge par moitié PROPRIETAIRE/LOCATAIRE pour les locaux d'habitation.

## LOCATION et REDACTION des BAUX (Professionnels et commerciaux)

36% TTC (30% HT) du loyer annuel HT et hors charges

Les honoraires ci-dessus, sont à la charge du preneur.

## REDACTION des BAUX (Professionnels et commerciaux)

Forfait TTC : 1500,00 €uros (1250,00€ HT)

Les honoraires ci-dessus, sont à la charge du preneur.

## HONORAIRES de TRANSACTIONS

12% TTC (10% HT) maximum du prix de vente

(Le montant définitif de l'honoraire sera fixé au mandat qui devra être régularisé entre les parties.)

## HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

7,8% TTC (6,5% HT) des sommes encaissées

Les honoraires ci-dessus, sont à la charge du bailleur.

MEMBRE DE L'UNION DES SYNDICATS DE L'IMMOBILIER (U.N.I.S.)

Sarl au Capital de 60.000 € RCS Nanterre B 323 026 617 Siret 323 026 617 00023 Code TVA FR05323026617 APE 6832A  
Carte professionnelle Syndic Gestion Immobilière et Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce  
CPI 9201 2016 000 007 12 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie CCI de Paris Ile de France  
Garantie financière - SO.CA.F. - 26, Avenue de Suffren - 75015 – PARIS  
Métro Boulogne Jean-Jaurès (Ligne 10) - Autobus numéros 52 & 123